

SOMMAIRE

	pages
Actualités Le mot du Maire	1
Informations municipales Agenda	2/3
Education	4
Vie Associative	5/6/7/8
Social	9
Culture Info CCPG	10
Page de la minorité	11
Vie pratique Carnet	12

| LE MOT DU MAIRE |

Vous étiez nombreux à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux du 19 janvier dernier, je tenais à vous en remercier bien sincèrement. Au cours de cet événement, j'ai dressé le bilan de l'année écoulée et vous ai présenté les principaux projets pour 2019. Une information ne vous a pas été communiquée car je tenais à vous en réserver la primeur, il s'agit de ma décision de solliciter à nouveau vos suffrages lors des élections municipales de mars 2020. En effet, je conduirai une liste, en partie renouvelée, de 19 hommes et femmes, notre commune ayant franchi le cap des 1500 habitants. A ce jour je n'ai pas encore la réponse de tous mes colistiers, certains m'ont confirmé leur désir de poursuivre à mes côtés, d'autres ne souhaitent pas, pour des raisons de disponibilité, solliciter un nouveau mandat. Je tiens d'avance à les remercier pour le travail accompli depuis mars 2014.

Le 24 février dernier, environ 80 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour le repas organisé à l'attention des Gonvillois de plus de 65 ans. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée. Un petit regret cependant, plus de la moitié des personnes concernées ne participe pas à ce moment convivial.

Nous élaborons actuellement le budget 2019. Comme je l'ai indiqué lors de la cérémonie des vœux, nous maintiendrons les taux en vigueur depuis 2012. Nous avons à ce jour lancé l'appel d'offres pour l'aménagement de la RD984. Si tout se passe bien, le marché devrait être attribué lors du conseil municipal du 2 avril pour un début de travaux en juin prochain. Dès que nous aurons une date précise, nous organiserons une réunion publique à l'intention des riverains. Lorsque vous lirez ces lignes, la Régie des Eaux Gessiennes, par l'intermédiaire de l'entreprise NABAFFA, aura débuté le renouvellement des canalisations depuis la Rue du Bourg en direction de la sortie nord du village ainsi que la création d'une conduite d'eaux pluviales. Cette dernière doit remédier aux problèmes d'inondation au lieu-dit « Boquera » si les branchements des particuliers sont conformes aux prescriptions indiquées lors de la délivrance des permis de construire.

Le 28 mars prochain, le conseil communautaire devrait arrêter le PLUI en préparation depuis de nombreux mois. Les conseils municipaux des 27 communes de Pays de Gex Agglo disposeront de 3 mois pour émettre un avis conforme. Si d'aventure une commune délibérait défavorablement il faudrait relancer la procédure, ce qui retarderait l'approbation définitive de ce document. Dès que nous aurons les dates de l'enquête publique, nous vous informerons des démarches pour consulter ce dossier.

Vous trouverez dans ce numéro les dates des inscriptions à l'école pour la prochaine année scolaire. J'insiste auprès des personnes concernées pour qu'elles accomplissent cette démarche afin de prévoir à l'avance les effectifs scolarisés nous permettant d'organiser au mieux la rentrée de septembre (ouverture ou pas d'une dixième classe).

Bon printemps à tous.

| ACTUALITÉS |

- **Inscriptions à l'école pour la rentrée 2019**
les 1^{er} et 8 avril
- **Elections européennes**
le 26 mai



Remise de médaille à Mr le Maire pour 35 ans de fonction à la mairie par le Sénateur Patrick Chaize

Délibérations

Délibération n°53/2018 : Avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise SER SEMINE relatif à l'aménagement de la route des Cheneviers et de la rue Saint-Jean

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 06 février 2018 attribuant le marché de travaux relatif à l'aménagement de la route des Cheneviers et de la rue Saint-Jean à l'entreprise SER SEMINE pour un montant de 300 061.25 € H.T. soit 360 073.50 € T.T.C.

A ce jour, il convient de régulariser par avenant les modifications apportées en cours d'opération pour un montant de 9 646,65 € H.T., fixant le nouveau montant du marché à 309 707,90 € H.T.

Délibération n°54/2018 : Avenant n°2 au marché de travaux de l'entreprise FERBLANTERIE GESSIENNE relatif à l'agrandissement du groupe scolaire - lot n°04 « Couverture - Zinguerie »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 14 septembre 2015 attribuant le marché de travaux relatif à l'agrandissement du groupe scolaire – lot n°04 « Couverture - Zinguerie » à l'entreprise FERBLANTERIE GESSIENNE pour un montant de 89 707,58 € H.T. soit 107 649,10 € T.T.C. Suite à l'avenant n°1 approuvé en date du 07 février 2017 et portant sur la mise en œuvre de crochets à neige supplémentaires, le montant du marché a été fixé à 92 075,58 € H.T., soit 110 490,07 € T.T.C.

Aujourd'hui, il convient de régulariser par avenant n°2 l'ajout d'une sortie de toiture supplémentaire ainsi qu'une souche de sortie de ventilation pour un montant de 2 485,00 € H.T.

Délibération n°55/2018 : Avis de la commune de Saint-Jean-de-Gonville concernant la rédaction des statuts accompagnant l'évolution de l'intercommunalité en communauté d'agglomération

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que par délibération n°2018.00275 le Conseil communautaire a approuvé, à la majorité, l'évolution de la Communauté de Communes du Pays de Gex en communauté d'agglomération. Il indique à l'assemblée que cette évolution a d'ores et déjà été approuvée par la majorité qualifiée des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale (2/3 représentant plus de la moitié de la population). A ce jour, il convient d'émettre un avis sur la rédaction des statuts proposés par l'intercommunalité.

Délibération n°05/2019 : Approbation de la mission de maîtrise d'œuvre à intervenir avec l'Office National des Forêts pour les travaux d'amélioration de la desserte forestière des Bas Monts

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'amélioration de la desserte forestière des Bas Monts comprenant le massif des Bas Monts et celui du Mollard.

Le programme de travaux prévoit :

- La création de route forestière sur 1 483 ml,
- La mise au gabarit de route forestière sur 569 ml,
- La création de piste forestière sur 2 460 ml,
- La création de 3 places de dépôt et retournement.

Afin de suivre ces travaux, il convient de conclure avec l'ONF une mission de maîtrise d'œuvre s'élevant à 17 500,00 € H.T.

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) déploie le réseau public Li@in (Liaison Internet de l'Ain) des communes de l'Ain qui consiste à déployer la fibre optique jusqu'à l'ensemble des foyers et locaux professionnels de 378 communes du département de l'Ain, dont la commune de ST JEAN DE GONVILLE.
Cet objectif porte un enjeu indéniable d'aménagement du territoire, de développement économique et de service public, au même titre que l'électrification rurale au XXème siècle. Cette infrastructure assure à l'ensemble du territoire une longueur d'avance en terme d'accès au numérique.

Un peu plus de la moitié des communes du département déjà ouvertes permettent à plus de 37 300 particuliers, professionnels et collectivités de profiter du service Très Haut Débit avec la Fibre (données janvier 2019).



ST JEAN DE GONVILLE dans l'ère du numérique avec le réseau Fibre Optique Li@in

Le réseau public Fibre Optique Li@in est déployé sur 66% du territoire de St Jean de Gonville.

Comment savoir si mon foyer ou mon bâtiment est éligible à la Fibre Li@in?

Rendez-vous dès maintenant sur www.reso-liain.fr, et réalisez le « test d'éligibilité », en quelques clics découvrez si vous êtes éligible.

Vous êtes situé en zone couverte :

Comment accéder au Très Haut Débit ?

Pour profiter de la fibre, contactez les Fournisseurs d'accès internet du réseau Li@in (ci-contre ou sur www.reso-liain.fr) afin de connaître leurs offres et souscrivez l'abonnement qui vous est le plus adapté.

La prise de cet abonnement lance alors le processus de raccordement de votre logement ou bâtiment au réseau de Fibre Optique Li@in. Aucun règlement n'est débité avant l'ouverture effective du service. Votre FAI, qui est votre interlocuteur privilégié, peut vous renseigner sur l'avance de votre raccordement.

Vous n'êtes pas situé, à ce jour, sur un secteur couvert

Sauvegarder le test sur www.reso-liain.fr permet d'être informé dès que votre secteur passera en travaux puis en zone couverte par la Fibre. Le déploiement du réseau Fibre Optique à l'échelle départementale se poursuit pour permettre à tous de bénéficier du TRÈS HAUT DÉBIT.

Des travaux et des études sont en cours sur le département concernant l'ouverture progressive, en priorisant notamment les zones mal desservies en ADSL et les Zones d'Activités Economiques.

Selon la configuration du territoire communal et les infrastructures existantes, la desserte d'une même commune est réalisée par phases complémentaires.

En savoir plus : www.reso-liain.fr

Avec le soutien de :



FAI partenaires du réseau Li@in dédiés aux particuliers proposant des offres sur votre commune :



Retrouvez les FAI dédiés aux professionnels sur www.reso-liain.fr

LA FIBRE OPTIQUE : Technique par excellence pour le TRÈS HAUT DÉBIT

- Débit d'informations supérieur aux autres technologies (ADSL, Wifi, Satellite) et symétrique : Jusqu'à 400mb/s pour les particuliers (selon les opérateurs) Jusqu'à 10Gbs pour les professionnels.
- Rapide/Simultanéité.
- Fiabilité/Sécurité avec une fibre par abonné.
- Insensibilité aux interférences extérieures.
- Qualité de service, suivi et contrôle

Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
32 cours de Verdun - CS 30028 - 01 006 00000000000 - Tél : 04 78 45 09 07 - www.siea.fr

SIQA - Février 2019

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

- Aménagement chemin des Vignettes 25 804.58 €
- Aménagements routiers Cheneviers 68 410.51 € (travaux/maîtrise d'œuvre)
- Aménagements routiers RD 984 9 784.32 € (maîtrise d'œuvre)
- Aménagement parking de l'église et de l'école 13 005.59 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

- Accès piétons école et dalle aire de jeux 4 248.00 €
- Contrôle annuel des extincteurs 1 504.07 €
- Contrôle gaz des bâtiments 1 927.49 €
- Aménagements paysagers du Champ de Foire 1 230.00 €
- Entretien poste de relevage bâtiment communal 1 362.24 €

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

- Sorties piscine 4^{ème} trimestre 2018/19 5 686.80 € (entrées/transports)
- Repas cantine 4^{ème} trimestre 2018/19 19 361.66 €
- Fournitures scolaires 1 471.79 €
- Bornes wifi école 1 461.60 €

DIVERS

- Entretien des bas monts 3 864.00 €
- Entretien des renvois d'eau ONF 1 559.14 €
- Etude géotechnique salle polyvalente 3 168.00 €
- Maintenance des logiciels 2 269.31 €
- Chèques déjeuners 2019 8 448.00 €
- InfoGonville 1 200.00 €
- Cotisation annuelle d'assurance véhicules / bâtiments et protection juridique 16 513.25 €
- Cotisation annuelle d'assurance du personnel 20 974.76 €

Urbanisme

Demandeurs	Nature des travaux	Décision
Permis de construire		
LACAILLE Guillaume 1405 Grand Route	Extension et surélévation d'une maison existante	Avis défavorable
DA COSTA Mickaël 166 rue du Bourg	Construction d'une maison individuelle	Avis favorable
BOUKHRIS Mohamed Chemin de Pré Meunier	Construction d'une maison individuelle	Avis favorable
EL GHAZOUANI Mustapha Route des Cheneviers	Construction d'une maison individuelle	Avis favorable
MANTILLERI Frédéric 174 chemin des Biolets	Construction de 3 maisons individuelles	Avis favorable
VUITTON Jacques 246 rue de la Louvatière	Extension d'un garage	Avis défavorable
BLANC Morgan Route de Choudans	Aménagement d'un hangar agricole existant et création de 2 logements	Avis défavorable

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février au 15 avril 2019, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Elections européennes du 26 mai 2019

Suite à la mise en place du Répertoire électoral unique (REU), vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire sur les listes électorales en vue des élections européennes prévues le 26 mai 2019.

Pourront voter les citoyens :

- âgés de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019
- de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne
- jouissant de leur droit de vote en France ou dans leur pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne
- apportant la preuve de leur attache avec la commune d'inscription

Pour rappel, les jeunes ayant 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de la commune dans laquelle ils se sont faits recensés à 16 ans.

Une permanence sera organisée le samedi 30 mars en mairie de 9h à 11h.

Tous les habitants de la commune recevront, cette année, une nouvelle carte électorale dans les semaines qui précèdent les élections européennes.

AGENDA

AVRIL 2019

Mardi 2

- 20h Conseil municipal

MAI 2019

Mardi 7

- 20h Conseil municipal

Samedi 11

- Sou des Ecoles / Pétanque :
Foire aux plantons
- Samedi 23 et dimanche 24
- Motards du Pays de Gex

JUIN 2019

Samedi 1^{er}

- Team Racing :
Concours de pétanque

Mardi 4

- 20h Conseil municipal
- Du vendredi 14 au dimanche 16
- Sapeurs-pompiers :
Congrès départemental

Samedi 22

- Sou des Ecoles : Kermesse
- Samedi 29 et dimanche 30
- Jeunesse Gonvilloise : Vogue

Inscriptions rentrée 2019

Les inscriptions des enfants nés en 2016 (ou avant) se feront conjointement en mairie puis à l'école

- lundi 1^{er} avril de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00.
- lundi 08 avril de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00.

Vous devez tout d'abord vous présenter au secrétariat de la Mairie munis de :

- Cartes d'identité ou passeports (parents et enfants)
- Livret de famille ou acte de naissance (enfants)
- Carnet de santé à jour des vaccins (enfants)
- Justificatif de domicile (parents)
- Pour les enfants nés en 2016 : 4 photos d'identité.

Il vous sera délivré un certificat d'inscription scolaire.

Ensuite vous devrez vous présenter au bureau de la directrice de l'école munis de :

- Certificat d'inscription scolaire (remis par la mairie)
 - Carnet de santé à jour des vaccins (enfants)
 - Pour les enfants précédemment inscrits dans une autre école : le certificat de radiation et le livret d'évaluation
- Si vous n'êtes pas disponible à ces dates, il faudra convenir d'un rendez-vous individuel à la mairie puis à l'école. Avant toute inscription à l'école, l'inscription en mairie est indispensable.

Pour les familles n'habitant pas à St Jean et souhaitant scolariser leur enfant dans notre école, vous devez obligatoirement obtenir une **dérogation** de la mairie de votre **commune de résidence** avant de demander une dérogation à **notre maire**. Ceci vous permettra alors d'effectuer les formalités en mairie.

Périscolaire et restaurant scolaire - 60 enfants le soir et 141 repas servis chaque midi



Dès janvier, en collaboration avec le projet de l'école sur les marionnettes, les enfants ont travaillé sur le thème « **L'expression dans tous ses sens !** ». Chaque groupe a pu découvrir des émotions connues ou inconnues sous forme de chasse aux émotions, de pièce de théâtre sur les expressions, de fabrication de dés « émotions », à l'aide de différentes lectures, chansons... Une exposition a été ouverte aux parents dans les couloirs de l'accueil de loisirs où nous pouvons voir les différents travaux.

Les mercredis : (en moyenne 44 enfants accueillis)
Un concours « Mini Top Chef » s'est déroulé les mercredis. Chaque groupe avait pour défi de préparer, animer et servir un goûter et un repas. Les vainqueurs ont été à égalité ;

pour le repas les Petites et Moyennes Sections et les Ce2-CM1-CM2 ; pour le goûter, les Petites et Moyennes Sections. Chacun s'est donné à fond pour gagner un maximum de points auprès du jury tant par les invitations, que la qualité du repas ou de la décoration.

Vacances scolaires d'Hiver : (entre 30 et 55 enfants accueillis)

« A la découverte de l'Asie » : pour ces vacances un nouveau continent a été découvert par des activités manuelles : dragons chinois, éventails d'Asie, chapeaux asiatiques, totems, mangas, arbres japonais ou encore la cuisine comme le nougat japonais et les petits sablés chinois. Un magicien a présenté un spectacle pour les enfants à partir du CE1 puis leur a appris des tours de magie. Pendant ce temps, les plus petits ont eu une intervention « kamashibaï » grâce à un prêt du matériel de la bibliothèque. Une sortie à l'île de Tortuga a été proposée jusqu'au CE2. Les plus grands avec l'Espace Jeunes sont allés au Lasergame.

Une journée « Casino » a été planifiée avec l'aide de l'Espace Jeunes (le groupe des ados) qui a proposé une soirée avec petite restauration. Les bénéficiaires iront pour le camp à Montrevel au mois de juillet et pour certaines activités.

A l'accueil de loisirs, que va-t-il se passer ?

- Thème pour la prochaine période scolaire : « A fond la musique » et « les futurs acteurs » avec un spectacle la semaine du 8 avril
- Un repas local élaboré une fois par mois le mercredi
- Un cinéma plein air proposé par l'Espace Jeunes au début de l'été
- Un camp, à partir du CP, à Montrevel en juillet



Les inscriptions pour cet été et l'année 2019/2020, se feront à partir de fin mai. Un dossier d'inscription sera à remplir pour toute inscription ou ré-inscription. Pour d'autres informations, veuillez contacter la responsable Amandine CARRICHON accueildeloisirs@stjeandegonville.fr

Gonville Central - Jardin partagé

Le beau temps est de retour, la saison de jardinage est repartie !

Après une première année plus qu'encourageante au niveau de jardinage et de rencontres, l'activité reprendra à Gonville Central, le jardin partagé à partir du dimanche 17 mars. Jardiniers - anciens, actuels ou futurs, expérimentés ou ambitieux, curieux et sympathisants - vous êtes tous les bienvenus au jardin à l'entrée du parking de la salle Polyvalente. N'hésitez pas à passer pour donner un coup de main, un conseil ou faire la causette, nous serons heureux de vous accueillir pour un moment de jardinage en partage. Le jardin est ouvert le **mercredi de 16h à 18h** et le **dimanche de 10h à 12h**.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire au groupe de notification WhatsApp, écrivez à gonvillecentral@gmail.com



Le Verger Tiocan

Calendrier 2019 des manifestations

Les cours (le samedi de 9h à 12h au verger) :

- **Avril** Cours de greffe en couronne
- **15/06** Cours de **taille en vert** par Jean-Paul Mékis.
- **Août** Cours de greffe en écusson par Jean-Paul Mékis.

Nos cours sont ouverts à tous, sans réservation. Venez de préférence 10 minutes avant le début du cours pour l'inscription sur place. Ils sont gratuits pour les membres et 10€ pour les non-membres.

Autres manifestations au verger :

- **07/04** Loto du Verger à la salle Champ Fontaine, à 15h, à Péron.
- **14/04** Portes ouvertes floraison, de 14h à 18h.
- **08/06** Rendez-vous aux jardins, sur le thème « L'Europe des Jardins », samedi de 14h-18h.
- **15/06** Apidays - fête départementale de l'abeille, cette année au Verger Tiocan.

Matinées de travail :

Cette année encore, nous allons demander à nos membres de venir nous aider, normalement tous les matins des derniers samedis du mois, de **9h à 12h**. Il s'agit du **30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin**.

Ces dates sont provisoires et peuvent changer, notamment en fonction de la météo. Veuillez vérifier sur notre site avant de vous déplacer.

Nous nous réjouissons de vous voir à l'une ou à l'autre de ces manifestations.

<http://www.verger-tiocan.asso.cc-pays-de-gex.fr/agenda/>



Tourn'Sol



C'est une période enchanteresse qui s'annonce ! Où que notre regard se pose, la beauté s'offre à nous. Une pousse, un bourgeon, un bouton de fleur et voilà l'arbre en fleurs ! C'est le moment idéal pour prendre le temps d'observer ces changements quotidiens et de nous mettre le cœur en joie !

L'Association Tourn'Sol vous convie à une soirée où **Marie-Hélène Ravidat**, habitante du Pays de Gex, viendra témoigner de son parcours pour arriver au presque « **zéro déchets** ». En l'écoutant, vous aurez des pistes pour savoir par où commencer ou pour vous donner une idée de ce nouveau mode de vie. De plus, elle répondra avec plaisir à vos questions. Nous vous donnons donc rendez-vous le **mercredi 10 avril à 19h45 à la salle communale**.

Nous vous souhaitons un beau printemps !

Claudie Jung et Nadia Fusco, Association Tourn'Sol - www.tourn-sol.fr

La Bonne Humeur

Après le concert de Noël du 9 décembre dernier, et les innombrables animations des fenêtres de l'Avent à Saint Jean, Challex et Péron, la Bonne Humeur s'est offert un séminaire, « local » cette fois-ci. Pas de week-end musical aux Moussières cette année, nos finances ayant besoin de « souffler » un peu, après les importants achats de matériel. Alors, c'est dans les salles de la Maison des Associations que l'harmonie s'est retrouvée pour préparer le rendez-vous du printemps, objet de l'encart ci-dessus. Le trimestre printanier sera musicalement dense. Nous allons sortir nos partitions un peu partout ; je cite pêle-mêle : Péron (concert, fête de printemps, vente des photos), Meyrin (concert), Gex (concert), Divonne (carnaval), Thoiry (festival), Saint Jean (vogue). Périple à suivre dans le prochain Petit Péronnais.

Aujourd'hui, il est temps que la plume numérique s'attarde un peu sur l'**Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex**, la pépinière qui nourrit nos fanfares et harmonies.

Présidée cette année par Nadine GROSJEAN-GRANDHOMME (Saint Genis), elle regroupe les élèves des cinq sociétés adhérentes, histoire de mutualiser les compétences d'un corps enseignant de vingt professionnels. Qui sont ces sociétés ? Challex, Collonges, Sergy, Saint Genis Pouilly, Péron-Saint Jean de Gonville. Les 233 élèves de l'école montrent une certaine stabilité des effectifs depuis deux ans, avec des variations d'une commune à l'autre : pour Péron-Saint Jean, c'est une légère baisse à la dernière rentrée, 54 éléments toutes disciplines confondues. Marcel DONNET (Péron-Saint Jean) a la lourde tâche de gérer la trésorerie ; à titre d'exemple, le budget de l'exercice précédent faisait apparaître 183000 € au titre des recettes alimen-

tées principalement par les cotisations des élèves, les subventions des communes (soit 44000 € pour Péron - St Jean), sans lesquelles la machine aurait du mal à tourner, la subvention départementale (17000 €) et les aides des sociétés. Au poste « dépenses », 105000 € étaient prélevés pour les seuls salaires et charges associées. Le travail de Marcel consiste à transmettre le nombre d'heures effectuées par chaque professeur à AIN SPORT, société spécialisée qui établit les fiches de paye et les déclarations à l'URSSAF. Il contrôle ces fiches et déclenche les paiements. L'important travail bénévole de l'équipe administrative permet de limiter substantiellement les frais. Deux commissaires aux comptes en vérifient la bonne tenue.

La mission des professeurs salariés est claire : formation musicale et apprentissage de l'instrument, chacun dans sa spécialité. Tous les instruments joués dans les harmonies sont représentés : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, cor, trombone, trompette, tuba, batterie et percussions, et un extra : le piano. Le corps enseignant est le moteur de l'école, la structure vivante qui nécessite d'avoir un ou une responsable pédagogique afin que tout le monde travaille dans le même sens. Virginie COLLET (directrice de la Bonne Humeur de Péron - Saint Jean) assume ce poste stratégique, en plus de ses heures de formation musicale et saxophone qu'elle assure depuis de nombreuses années maintenant. Grande est sa responsabilité pour piloter une équipe de vingt professeurs, qui organise et met en place les cours, le cassette de chaque rentrée, organise les examens de fins de cycles (autre cassette, en fin d'année celui-là), sans compter qu'elle doit gérer les inévitables impondérables liés à la vie de cha-

cune et chacun au cours de l'année scolaire, et assurer le lien pédagogique avec la Fédération Musicale de l'Ain.

L'activité de l'école ne se limite pas à l'enseignement ; elle se doit d'être visible au-delà du périmètre des classes. Cela passe par la promotion avec les présentations d'instruments, par l'audition spéciale « Grands élèves », comme celle qui a eu lieu au théâtre du Bordeau le 26 janvier dernier, ou l'**audition générale**, la prochaine étant fixée au **23 mars prochain à Saint Jean de Gonville**. C'est aussi la participation aux journées culturelles que peuvent organiser les communes. La liste n'est pas exhaustive. J'en oublie certainement.

Pour finir avec le sujet, il faut savoir que notre école peut être l'excellent tremplin de l'élève qui choisit la musique pour en faire sa profession. Aujourd'hui, certains sont devenus des professionnels après avoir été élèves ; les exemples pour Péron-Saint Jean sont là pour le prouver : Virginie COLLET (on connaît déjà), Laurent FABRE (Trompette à l'OSR, professeur), Raphaël HUGON (Trompette, professeur, directeur de société musicale), Adeline MELO (Clarinette, professeur), et le petit dernier qui promet, Thibaut SIGONNEY (Trombone, récemment promu professeur).

Samedi 4 mai 2019 dès 20h
Entrée libre

Concert de Printemps

Salle Champfontaine
de Péron

Avec les orchestres junior et senior

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

L'Association Cynégétique de St Jean de Gonville

Pour l'association l'année 2018/2019 est une année de changement. Un nouveau président, Daniel Roux (piégeur), a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2019 ainsi qu'un nouveau garde de chasse pour notre commune, Patrice Petit.

L'association remercie tous les participants venus nombreux à son loto, qui a été une grande réussite.

Sur le terrain les chasseurs, agriculteurs, tous les usagers et amateurs de la nature ont cohabité ensemble de manière constructive, intelligente, et surtout dans le respect. Continuons d'être vigilants, pour la sécurité de chacun, habillons-nous avec des vêtements colorés voire fluo ; voir et être vu c'est la sécurité !

Les dégâts sur les cultures sont beaucoup moins importants que l'année précédente, l'action d'agrèage en montagne a été un succès.

Les espèces animales sont bien représentées sur notre territoire, cerfs, sangliers, chamois, chevreuils, lièvres, lynx, renards, bécasses des bois et de multiples espèces d'oiseaux.

Martial Perreau, secrétaire



Le Sou des Ecoles

L'année scolaire avance, rythmée par le calendrier d'activités du Sou des Ecoles. Les ventes de gâteaux mensuelles continuent et sont toujours aussi précieuses pour financer le sport et autres activités culturelles des enfants de l'école.

Le 1^{er} décembre, nous organisons le traditionnel goûter de Noël. La fanfare nous a accompagnés lors de la sortie aux lampions, ensuite le Père Noël s'est invité à Saint Jean, pour la joie des petits et des grands. Après la distribution des cadeaux, nous avons prolongé la fête autour d'une très bonne tartiflette et de quelques bouteilles de rouge, ce qui nous a réchauffés lors de cette froide soirée d'hiver. Nous remercions la fanfare de Saint Jean - Péron et le Père Noël d'avoir participé à la fête.

Vendredi 15 février, le Sou a organisé la Boum de Carnaval. Les enfants de toute l'école ont profité pleinement de cette soirée festive déguisée qui

marque le début des vacances d'hiver. Petits et grands ont pu se régaler grâce aux nombreux gâteaux fournis par les familles et les hot-dogs préparés par le Sou.

L'ancrage local est toujours aussi important pour le Sou. C'est ainsi que les 150 petits pains pour hot-dogs ont été commandés à la boulangerie Humbert. Le magasin 8 à Huit a quant à lui fourni le panier garni offert par Monsieur le Maire et son épouse, à l'heureux gagnant de la tombola.

Grâce à l'engagement des familles de l'école et de la mairie, nous pouvons financer intégralement toutes les sorties, et cette année, les sorties raquettes qui ont remplacées les sorties ski ont particulièrement été appréciées par les enfants.

Prochain rendez-vous du Sou des Ecoles : la traditionnelle Foire aux Plantons

aura lieu **samedi 11 mai** sur le parking de la salle polyvalente. Fleurs, légumes, salades et plantes aromatiques vous attendront. Une façon simple et conviviale de soutenir l'école pour tous les jardiniers de St Jean !

soudesecoles@gonville.fr

Suivez notre actualité grâce à la page Facebook « **Sou des Ecoles. St Jean de Gonville** »

ou sur le blog <http://parents.saint-jeandegonville.net>



Foot Sud Gessien



Avec une 10^{ème} place à Viriat, 2^{ème} à Ferney et 3^{ème} à Arbent.

Les U13 quant à eux enchaînent les victoires : après un début de saison exceptionnelle, ils remportent le titre à Ferney en battant FC Annecy en 1/2 finale par 2/0 et ESCO par 6/1 en Final.

Souhaitons à cette équipe de continuer toute la saison comme cela.

Nous vous invitons tous, le **vendredi 26 avril à Thoiry pour le loto des jeunes**. Pour tous renseignements sur le club : laurent.perouchet@orange.fr

Les jeunes du FSG au Futsal

Pendant la période hivernale, nos jeunes licenciés pratiquent le Futsal au gymnase de Péron.

Ceci permet de faire un sport plus ludique et de garder le rythme pendant l'hiver. Après une période d'entraînements très suivis et appréciés, nos équipes ont pu se confronter lors des tournois de clubs partenaires.

Les U11 ont pu se rendre à Viriat, Arbent, Ferney, Divonne et Gex. Répartis suivant leur âge et la disponibilité de leurs éducateurs, ils ont pu se confronter à de nouvelles équipes du Rhône, de Haute-Savoie, de l'Ain et de Suisse.



Team Domino Racing



Le Team Domino Racing souhaite remercier tous les beloteurs qui ont répondu présents lors du concours du 11 janvier dernier.

Pour ce concours nous avons bénéficié de l'aide des établissements 8 à Huit, la Boulangerie Humbert, le Café de la

Gare (Branlant) à Logras, le Garage Bovin-Clot & Cie à Onex (Suisse), ainsi que La Boule Gonvilloise.

Nous souhaitons remercier Monsieur le Maire pour sa présence ainsi que pour le panier garni qui nous a été offert pour la tombola.

Suite au deuxième concours de belote, nous avons décidé d'organiser un concours de pétanque ouvert à tous. Nous vous donnons rendez-vous le samedi **1^{er} Juin 2019** à 9h sur les terrains de pétanque de la commune.

Merci de prendre contact avec un membre de l'association pour les inscriptions du concours - **60 € par tripléte** avec le

repas compris. La restauration du midi est ouverte à tous (réservation conseillée).

Merci à toutes les personnes qui sont présentes pour nous aider, sans qui les rallyes et manifestations seraient plus compliqués à organiser.

N'oublions pas que l'association Team Domino Racing est toujours à la recherche de sponsors pour promouvoir la saison 2019.

Contacts :

Damien Vuillat : **06 76 86 79 04**

Morgane Cantin : **06 33 77 35 97**

Mail : teamdoinoracing01@gmail.com



Sapeurs-Pompiers

Comme promis dans le dernier Info-Gonville, après le clin d'œil à notre ex-Chef de Corps : Lieutenant Gilles Droux, la population Gonvilloise doit maintenant faire connaissance avec le nouveau Chef de Corps : l'Adjudant-Chef David Rouget.

C'est au CPINI de Segny, le 18 juillet 1988, que David a commencé sa carrière chez les sapeurs-pompiers. Pour lui, c'est déjà un investissement sans compter car il intègre parallèlement la Protection civile de Gex en qualité de Secouriste (de septembre 1988 à décembre 2001) où il est nommé responsable des postes et du planning (de juin 1999 à décembre 2001).

La sapeur Rouget est nommé 1^{ère} classe en septembre 1987. Doté d'une ouverture d'esprit associative, il devient Vice-président de l'amicale du CPINI de Segny de février 1990 à juin 1996. Durant cette période, il est nommé Caporal (juin 1993) puis Sergent (juin 1995). Parallèlement, de 1991 à 1992, il s'engage au sein des « Pompiers de Paris ». David prend alors un double engagement au Centre de Secours de Gex de 1993 jusqu'en juin 1996.

Sa carrure et son physique déjà bien affirmés lui permettent d'intégrer l'équipe départementale de rugby des sapeurs-pompiers de l'Ain, il y occupe le poste de talonneur de 1992 à 2002.

David, n'est pas à sa première expérience de Chef de corps, puisque d'octobre 1995 à juin 1996 il est nommé Chef de Corps du CPINI de Segny.

Les aléas de la vie le déplacent sur la partie « Sud Gessienne » de notre enclave pour intégrer le CIS Thoiry en juin 1996. Dès le mois d'août 1996, il prendra la fonction de chef de garde. Le monde très fermé des casernes apporte parfois son lot de rencontres, et

même si la gente féminine y est en minorité, c'est bien suite à cette mutation qu'il a rencontré son épouse... qu'ils ont eu des enfants... très vite initiés à la vie de caserne, pour finalement produire la relève au féminin en passant par la belle école des Jeunes Sapeurs-pompiers ; puis l'intégration au sein du CPINI de Saint-Jean de Gonville et le CIS Thoiry. Encore une histoire de famille qui se répète avec Maurane.

Parmi les missions de sauvetage réalisées par les sapeurs-pompiers, quelques-unes revêtent un caractère peu commun nécessitant l'emploi de techniques et savoir-faire particuliers. Ces actions délicates ne peuvent être conduites que par du personnel qualifié et spécialement instruit à la mise en œuvre de matériels dont l'utilisation dépasse les limites d'emploi du lot de sauvetage et de protection contre les chutes. Cette équipe spécialisée utilise des techniques issues des domaines de l'alpinisme et de la spéléologie. C'est donc également en juin 1996 que David Rouget intègre les Groupes de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) ; qu'il ne quittera pas puisqu'il fait toujours partie de cette unité aujourd'hui.

Une carrière en constante évolution puisqu'il est nommé Adjudant en novembre 2001 ; Adjudant-chef en novembre 2004.

Il obtient la fonction de chef d'agrès feux de forêts en juillet 2011 avec participations aux colonnes de feux de forêt de 2011 à 2014.

Il occupera la fonction d'adjoint au chef de corps dans notre village en 2006 jusqu'au 25 novembre 2018 où il est nommé Chef de corps.

Soucieux de la relève au sein de nos casernes en manque de volontaires, en 2017 il prend la Présidence et s'investit au sein de la section « Jeunes Sapeurs-

pompiers Sud Gessiens » située à Thoiry.

Un Chef de Corps déjà bien décoré puisqu'il a reçu les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers : vermeille, argent et or qui montre le dévouement de « presque » toute une vie.

Bravo pour cette belle carrière et surtout longue vie à notre CPINI.

AVIS À LA POPULATION GONVILLOISE : Réservez la date du samedi 15 juin 2019

Les sapeurs-pompiers de Saint-Jean de Gonville ainsi que les amicalistes volontaires de Sergy et Thoiry ont créé une association afin d'organiser le **51^{ème} Congrès Départemental des Sapeurs-pompiers de l'Ain**.

Une journée qui accueillera les sapeurs-pompiers de tout le département, avec un défilé dans notre village des troupes et motorisés.

De nombreuses animations et démonstrations qui ne manqueront pas d'originalité sans oublier de mettre en avant notre région frontalière et ses particularités.

Le samedi 15 juin étant également la « **Journée nationale des sapeurs-pompiers** », les petits et les grands pourront profiter du « **village prévention** » ainsi que d'un « **parcours découverte sapeurs-pompiers** ».

Présence de buvette, snack, stands divers et produits locaux sur place.

Un repas dansant sera organisé en soirée (vente de cartons).

A noter que notre village se distingue, puisque c'est la première fois que cette manifestation est organisée par un centre de première intervention (CPINI) – corps communal.

Nathalie Mesot,
Vice-Présidente

Les Motards du Pays de Gex

Après vous avoir reçu à notre barbecue du mois d'Octobre 2018, c'est avec plaisir, passion et convivialité que nous organisons cette année un évènement « Motards » **le week-end des 25 et 26 Mai** à la salle des fêtes de Saint Jean de Gonville, Repas le Samedi et le Dimanche, petit déjeuner à partir de 10h00, suivi d'animations. Ouvert à tous, motards ou non, venez découvrir notre passion ! »



Repas des aînés

Dimanche 24 février, sur le thème « Bienvenue au bistrot des amis », le repas des aînés a rassemblé 81 personnes. Une ambiance tout en convivialité agrémentée d'un bon repas préparé par les établissements Déru-det et la boulangerie Humbert, le tout accompagné de vin offert par le CCAS et de champagne offert par le maire. Un grand merci aux bénévoles et aux membres du CCAS pour le service à table, à Thierry pour sa contribution à la décoration et au groupe Gex Chili Peppers pour leur animation musicale. Les parties de belotte et la soupe à l'oignon ont clôturé cette belle journée, merci à tous pour votre participation.



Don du sang - Prochaines collectes

- Mercredi 27 mars à Thoiry de 16h00 à 19h
- Mercredi 27 mars à Collonges de 16h30 à 19h30
- Lundi 1^{er} avril à Saint Genis Pouilly de 14h30 à 19h
- Lundi 29 avril à Gex de 14h30 à 19h



www.dondusang.net



| CULTURE |

Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de G. - 04 50 48 85 82 - bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr



1/ « PANIQUE A LA BIBLIOTHEQUE3 », notre escape game est toujours d'actualité. Nous vous proposons d'y participer par équipe de 3 à 4 personnes, à partir de 9 ans. Les jeunes doivent être accompagnés d'au moins 1 adulte. Prenez contact avec nous par courriel pour prendre rendez-vous un soir ou un après-midi.

2/ Un nouveau rendez-vous pour les bout'chous (âge recommandé : jusqu'à 5 ans). Chaque dernier samedi du mois, à 11h, pour environ 25 minutes, Laurence et Michèle vous proposeront une animation/jeu autour des livres. 23 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin. permanences le mardi et le jeudi de 16h00 à 18h00, le samedi de 10h30 à 12h00.

Théâtre les 50

Albert Thomas VOYAGE - Pièce de théâtre de Frédéric Desbordes pour le centenaire du Bureau International du Travail.

Théâtre Les 50 : Vendredi 7 juin à 20h30, samedi 8 juin à 19h et dimanche 9 juin à 17h

Théâtre du Bordeau de Saint Genis Pouilly : jeudi 13 juin à 20h30

Château de Sergy : dimanche 16 juin à 17h

Avec Benoit Allemane, Raphaël Bilbeny, Pierre André Ballande, Costanza Solari, Cedric Rasser, Julie Molard, Caroline Berthoux, Bernard Allemand.

Le 31 octobre 1928 Albert Thomas débute un voyage en Orient qui durera plusieurs mois. Ce voyage émaillé d'aventures, de visites, de rencontres, de discours, de conversations, Albert Thomas nous le raconte. Il décrit sur ses demi-fiches, dicte à Gaston Dubourg, son secrétaire sténographe, disserte avec Edward J. Phelan, chef de la Division diplomatique. Ces journées, chargées, interminables, où chaque heure est comptée, Albert Thomas trouve le temps de les noter en détail, se rappelant de chaque mot, de chaque regard, des paysages, des hommes. Il précise sa pensée, pèse chacun, analyse les situations, les organisations, les interlocuteurs, les liens.

C'est un réseau qu'il fait naître inlassablement depuis sa nomination à la tête du BIT (Bureau International du Travail) en octobre 1919. Il croit aux rencontres. Il est le vecteur infatigable d'une organisation qu'il façonne depuis dix ans.

Dans ces trains qui les mènent de Berlin à Moscou, de la Mandchourie à Pékin, de Nankin à Shanghai, de Tokyo à Kobé, ces hommes nous livrent le BIT.

- A quelle heure avez-vous dit de me réveiller ?

- A 7h30, le train part à 8h30

- Il est 6h moins 5. Je vais mettre un pyjama, cela repose toujours un peu de se déshabiller, même si l'on ne dort pas

Renseignements et réservations : www.theatreles50.fr



| INFOS PAYS DE GEX AGGLO |

Eau, déchets : la Maison des Usagers Gessiens vous accueille

Pays de Gex agglomération a regroupé deux guichets distincts au sein de la Maison des Usagers Gessiens : l'un dédié à vos questions sur l'eau et l'assainissement et l'autre à la gestion et valorisation des déchets.

Un nouveau service public de proximité est ouvert sur le Technoparc de Saint-Genis-Pouilly. Afin d'assurer une mission d'écoute et de conseils personnalisés concernant l'eau et l'assainissement, cinq agents expérimentés en accueil clientèle et recrutés par la Régie des Eaux Gessiennes apportent des renseignements sur les démarches à entreprendre : abonnement au service, questions sur la facture d'eau ou les différents moyens de règlement... En parallèle, l'agence en ligne permet toujours de dématérialiser un certain nombre de démarches.

Les questions concernant le tri des déchets, leur collecte ainsi que la redevance incitative sont recueillies par quatre agents du service Gestion et valorisation des déchets. Vous pourrez également y signaler les dépôts sauvages. Un régisseur et un comptable viennent renforcer l'équipe. Le site web « www.monservicedechets.com » permet toujours d'accéder à des informations et services à ce sujet.

MAISON DES USAGERS GESSIENS

200 rue Edouard Branly, Technoparc, 01630 Saint-Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ; le mercredi de 8h30 à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 17h00.

Téléphone et mail DÉCHETS - Numéro vert 00 800 75 27 84 20 - dechets@paysdegexagglo.fr - www.monservicedechets.com

Téléphone et mail EAU - 04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr - www.regiedeseauxgessiennes.fr



Les Cupules

Les Cupules tirent leur révérence !

L'association a été créée suite à la dernière élection municipale afin d'appuyer l'alternative Gonvilloise au sein du Conseil. Aujourd'hui, nous pensons qu'il est temps de s'orienter vers de nouveaux objectifs et l'association a été dissoute. Nous avons agi dans cette aventure politico-citoyenne de façon innovante, pragmatique et riche de sens. Cette entreprise collective restera ancrée dans nos mémoires. Voici un bilan commenté et partagé par nous, les membres.

Une information des Gonvillois plus qu'améliorée.

Axe central : notre participation à 58 Conseils municipaux avec l'objectif premier de mettre en ligne le plus rapidement possible sur notre site le récit de chaque Conseil municipal. S'ajoutent à cela des « Pages de la minorité » dans lesquelles sont abordés des enjeux plus larges, à l'échelle des changements qui s'opèrent dans et pour le Pays de Gex, et des articles pour la page associative de l'InfoGonville. Ces temps d'écriture sont importants dès lors que le désir est toujours de communiquer pour sensibiliser, transmettre et valoriser des expérimentations !

Des courriers pour souligner des dysfonctionnements dans la gestion de la vie municipale. A minima, à deux reprises : un abus de pouvoir par une adjointe dans l'allocation des salles communales et une absence d'action pour dire STOP aux nuisances sonores de motos et quads dans le village jusqu'aux Bas Monts. Grâce à ces deux courriers, des solutions. Une commission spécifique de location des salles a été créée. Des panneaux signalant le décret municipal qui interdit les nuisances sonores ont été installés.

Favoriser une école numérique en faisant don d'environ 25 ordinateurs portables.

Grâce à nos réseaux privés, nous avons équipé l'école d'ordinateurs portables. Fonctionnant en « open source », la nouvelle équipe enseignante (année

2014-2015) a préféré les utiliser sous PC et une partie a été offerte à l'association Alias qui s'occupe de l'accompagnement de familles de réfugiés dans le Pays de Gex. Les six familles actuellement soutenues ont chacune reçu un PC. Grâce à l'ordinateur, enfants et parents accélèrent leur apprentissage du français.

Une enquête qualitative « circulation pour un village à 30km » : participation des riverains, témoignages et base à une prise de décision pour des aménagements pertinents.

Initiée par l'association au printemps 2016, l'enquête a soumis aux riverains de cinq rues concernées (Choudans, St Jean - Centre village, Gachet-Eglise, Grand Route et Roulave) un questionnaire avec des propositions d'aménagement. Les résultats ont été présentés lors d'un Forum dédié (septembre 2016) ainsi que les préconisations identifiées par des témoignages de riverains ; le tout a fait l'objet d'un rapport transmis au Maire et à ses conseillers ainsi qu'au Bureau d'études mandaté par la municipalité. A ce jour, les rues de l'Eglise, du Gachet, de Choudans et de St Jean ont certes été aménagées dans le sens d'une réduction de la vitesse. Mais pour Choudans et la rue St Jean, on ne peut que s'étonner des choix de voiries très inesthétiques qui ont été faits. Que c'est moche de voir des potelets de bas de gamme, blanc et gris, en plastique, déjà défoncés, salis ou gisants sur le sol ! Aucun des riverains n'a émis ces choix. Le Bureau d'études chargé de ces aménagements n'a donc pas considéré leurs points de vue. C'est très dommage à l'aune de plus de démocratie participative !

Le projet de « Jardin partagé ».

L'association a consacré 2017 à la réflexion, à la conception, à la préparation et à la transmission du projet à un groupe indépendant de l'association. Le Forum festif de septembre 2017 a réuni énormément de personnes curieuses et intéressées. Plusieurs articles ont communiqué sur ce beau projet.

Le Comité de cœur, Gonville Central, a pris le relais depuis octobre 2017. Un très très beau projet conduit et réussi. Il fait suite à la projection du film DEMAIN que nous avons diffusé en février 2017. Pour la diffusion de même que pour l'octroi d'un terrain, la mise en clôture, l'apport de terre, nous remercions de tout cœur la municipalité qui a joué le jeu du partenariat gagnant !

Quelques autres actions.

En janvier 2015, nous avons proposé une conférence sur la mise en place des « ex-TAP » (Temps d'Activités Périscolaires) rendue obligatoire par le Ministère de l'Education nationale, alors que la municipalité s'opposait à cette réforme. Cette conférence a réactivé le Comité de Pilotage : des activités diverses ont été mises en place et elles ont peut-être soutenu la demande des parents pour un Accueil de loisirs...

L'association a également participé aux réunions du collectif « Eau Bien commun du Pays de Gex », engagé pour un retour en Régie directe. Pari réussi. Enfin en septembre 2018, la Fête des possibles a rassemblé plus de 100 personnes...

« Alternative » ne signifie rien d'autre que construire pour autrui et autrement des actions d'intérêt général. Cette notion implique de parfois s'opposer mais surtout aussi de chercher les voies pour des partenariats nouveaux.

Pour celles et ceux qui voudraient s'engager localement, voici quelques associations :

- pour le Jardin partagé de St Jean : gonvillecentral@gmail.com
- pour l'accompagnement de familles de réfugiés : Alias, www.alias.01.org, contact@alias.01.org
- pour participer au forum citoyen du 3 mars, organisé par Les Colibris et les ARN (Amis de la Réserve Naturelle) : colibrispaysdegex@gmail.com,

Les membres des Cupules
www.lescupules.fr

| VIE PRATIQUE |

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**

mairie@stjeandegonville.fr

<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

Le secrétariat sera fermé le 17 mai et du 30 mai au 2 juin inclus.

CNI & PASSEPORT

Vous pouvez faire ou refaire votre CNI (carte d'identité) et votre passeport à la mairie de Thoiry - mairie-thoiry

MÉDICAL

Numéros d'urgence

SAMU, Médecins de garde **15**

GENDARMERIE **17**

POMPIERS **18**

APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**

PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman

04 50 82 20 00

Centre Hospitalier d'Annecy

04 50 63 63 63

Centre Hospitalier de Saint-Julien

04 50 49 65 65

Hôpitaux Universitaires de Genève

00 41 22 372 33 11

La Tour à Meyrin

00 41 22 719 61 11

Tougin Gex - Maison de retraite

04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes

Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe

1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées

Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre

157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

SERVICES

Relais postal - 8 à Huit

120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.

Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :

accueildeleloisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :

04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **00 800 75 27 84 20**

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :

8h30/11h55 - 13h30/17h55

Samedi : **8h30/17h50**

Dimanche : **9h/11h50**

Fermeture des déchetteries les jours fériés :

• **Dimanche 21 avril** et **lundi 22 avril**

• **Mercredi 1^{er} mai**

• **Mercredi 8 mai**

• **Jeudi 30 mai**

• **Lundi 10 juin**

La collecte des ordures ménagères en porte à porte sera maintenue les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :

AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**

Croix-Rouge-Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**

Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30

Les samedis : 9h/12 - 15h/19h

Les dimanches et jours fériés : 10h/12h

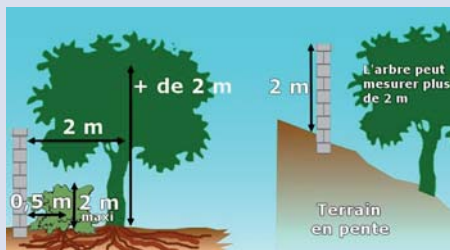
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celles des autres.

TAILLE DES HAIES

• Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.

• Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.

• L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



| CARNET |

NAISSANCES

Isaïah TYRBAN, né le 05/12/2018

Parents : Akim TYRBAN et Laetitia GALLOPIN



Merlin LY, né le 04/12/2018

Parents : Quang et Caroline LY

Lise HAEN, née le 26/12/2018

P. : Christophe HAEN et Amandine CHARROIN

Emmy BARAS, née le 14/01/2019

Parents : Jimmy BARAS et Céline MAES



Lenny VINCENT, né le 16/01/2019

P. : Jean-Philippe VINCENT et Virginie ZOANI



Mia HOARAU, née le 01/02/2019

Parents : Jérémie HOARAU et Marcy FONTANAY



Elise REBICHON, née le 05/02/2019

Parents : Thibaut et Mélanie REBICHON

MARIAGES

Roberto FESTA et Claire FREEDMAN

se sont unis le samedi 23 février 2019

DÉCÈS

Mr Paul CLARET, décédé le 10 mars 2019 à Saint Julien en Genevois

| AGENDA | (voir p3)